



---

Employée de commerce CFC/Employé de commerce CFC de la branche de formation et d'examens Administration publique

Pratique professionnelle – écrit/deuxième partie/spécifique au groupe professionnel OE CI  
pour les apprenti-e-s des administrations cantonales

Série 2016/01

---

Nom/prénom  
du/de la candidat-e

Numéro de candidat-e

Arrondissement d'examen

Entreprise formatrice

---

SOLUTIONS  
CONFIDENTIELLES

Visas des expert-e-s pour chaque question corrigée :

8	9	10	Points obtenus (total de la partie 30 %)
/14	/4	/12	

Signature de l'expert-e 1

---

Signature de l'expert-e 2

---

## Question 8

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.8.1	L'influence de la politique sur l'administration	14 points
---------------------	-----------	--	-----------

### Situation de départ

Avec des ami-e-s, vous parlez de politique et de l'interaction entre politique et administration. Ce sujet amène vos ami-e-s à vous poser des questions sur la capacité d'influence des parlementaires et des citoyen-ne-s. En tant que spécialiste de l'administration, vous vous voyez en outre adresser des questions sur ce que les décisions politiques peuvent avoir comme incidences sur l'administration.

### Tâches

- a. Pour exercer une influence politique au niveau cantonal, le peuple, les parlementaires, les partis et les associations disposent de divers instruments. Complétez la liste ci-dessous avec la désignation ou la description d'instruments parlementaires et de droits civiques politiques. Vous obtiendrez ½ point par ligne complétée correctement (total : 2 points).

Instrument	Description	
Initiative parlementaire	Les parlementaires proposent un projet d'acte législatif ou les grandes lignes d'un tel acte législatif	½
Motion	Les parlementaires chargent le gouvernement (pouvoir exécutif) de présenter un projet d'acte législatif ou d'adopter une mesure	½
Initiative populaire	Les citoyen-ne-s demandent qu'une modification qu'ils/elles proposent d'apporter à la Constitution fédérale fasse l'objet d'une décision populaire	½
Référendum	Décision ultérieure des personnes ayant le droit de vote sur une décision du Parlement	½

**Indication de correction : tenir compte des particularités cantonales.**

- b. Citez deux décisions politiques au niveau communal ou au niveau cantonal et décrivez pour chacune deux conséquences sur votre entreprise formatrice. Les décisions politiques peuvent être réelles ou fictives ; elles doivent toutefois représenter un cas réaliste. Définissez pour chaque conséquence trois démarches et mesures concrètes que la décision politique entérinée par vote entraîne dans votre entreprise formatrice. Vous obtiendrez 1 point par projet de décisions politiques pertinentes au niveau communal ou au niveau cantonal, 1 point par conséquence pertinente et ½ point par démarche/mesure (total : 12 points).

Exemple 1 d'une décision politique au niveau communal ou au niveau cantonal avec conséquences sur mon entreprise formatrice ou auprès de mon office de formation, de mon département de la formation (1 point) :

*Modifications apportées à la loi fiscale (ou par exemple à la Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, à la Loi sur les étrangers, à la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire) ou à d'autres ordonnances/lois cantonales/fédérales (1 point)*

1  
T 3

Points  
obtenus

Conséquences sur mon entreprise formatrice	Démarches et mesures concrètes pour mon entreprise formatrice	Points
<i>L'organisation de l'administration doit être adaptée (1 point)</i>	<i>Clarifier modification besoin en personnel ; créer de nouveaux emplois (½ point)</i>	1
	<i>Réglementer compétences et procédures (½ point)</i>	3 × ½
	<i>Réglementer et documenter mise en application, par exemple adapter règlements et descriptions des postes (½ point)</i>	
<i>Formation du personnel (1 point)</i>	<i>Déterminer besoin en formation ; examiner s'il existe une offre de formation externe (½ point)</i>	1
	<i>Trouver des intervenant-e-s et assurer la formation (½ point)</i>	3 × ½
	<i>Organiser, animer, évaluer, facturer la formation (½ point)</i>	

Exemple 2 d'une décision politique au niveau communal ou au niveau cantonal avec conséquences sur mon entreprise formatrice (1 point) :

<i>Le parlement cantonal rejette un relèvement fiscal ayant fait l'objet d'une motion (1 point)</i>	1
---	---

Conséquences sur mon entreprise formatrice	Démarches et mesures concrètes pour mon entreprise formatrice	Points
<i>Pour avoir un budget équilibré, il faut réaliser des économies ou augmenter les recettes (1 point)</i>	<i>Les différents départements doivent localiser du potentiel d'économies (½ point)</i>	1
	<i>Examiner si certaines prestations ou certains emplois peuvent être supprimés (½ point)</i>	3 × ½
	<i>Examiner si les taxes doivent être augmentées (½ point)</i>	
<i>La planification budgétaire et la planification financière doivent être remaniées (1 point)</i>	<i>Evaluation de la marge de manœuvre financière et détermination de la suite de la procédure (½ point)</i>	1
	<i>Proposition de remaniement pour le plan financier et le budget par l'administration (½ point)</i>	3 × ½
	<i>Préparation formulation de requête pour contrôle et traitement plan financier et budget par les autorités (½ point)</i>	<b>T 11</b>

**Indications de correction :** d'autres solutions pertinentes sont possibles. Les ébauches de solution résultent de décisions politiques prises au niveau communal (Conseil municipal/Conseil communal, assemblée communale, parlement, urnes, initiatives, etc.) ou au niveau cantonal (Conseil d'Etat, parlement cantonal, initiatives, référendums, etc.). Tenir compte des particularités cantonales.

## Question 9

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.6.1	Tenue d'une base de données	4 points
---------------------	-----------	-----------------------------	----------

### Situation de départ

Les administrations cantonales ont différents registres (bases de données) nécessaires à l'exécution de leurs tâches.

### Tâche

Citez deux bases de données publiques qui sont tenues par le canton, ainsi que l'utilité de chacune d'elles. Vous obtiendrez 1 point par base de données correcte et 1 point par forme d'utilité pertinente (total : 4 points).

Bases de données publiques qui sont tenues par le canton	Utilité	
<i>Registre du commerce (1 point)</i>	<i>Constitution et recensement d'entreprises ; est public ; tout un chacun peut demander des extraits de ce registre et des copies d'acte-s de celui-ci (1 point)</i>	1 + 1
<i>Registre des véhicules (1 point)</i>	<i>Sont recensés tous les véhicules autorisés avec plaque d'immatriculation qui se trouvent dans le trafic (1 point)</i>	1 + 1

**Indication de correction :** *d'autres solutions pertinentes sont possibles (registre des poursuites, registre des pactes de réserve de propriété, registre cantonal des avocats, registre foncier, etc.). Tenir compte des particularités cantonales/régionales.*

T 4

Points  
obtenus

### Question 10

Points

Objectif évaluateur	1.1.6.1.1	Exemples du modèle comptable harmonisé	12 points
---------------------	-----------	--	-----------

#### Situation de départ

Vous travaillez au sein de l'administration des finances de l'administration cantonale. Votre supérieur-e hiérarchique vous charge de donner aux nouveaux collaborateurs/nouvelles collaboratrices des informations sur des thèmes importants du domaine des finances.

Pour les tâches a. à e. figurant ci-dessous, vous pouvez rapporter vos solutions aux modèles comptables harmonisés 1 (MCH1) ou 2 (MCH2). **Toutes les solutions des tâches a. à e. doivent se rapporter au même modèle comptable.** Vous devez donc opter pour un modèle et apporter des solutions seulement aux tâches de la partie en question.

J'opte pour le modèle suivant :

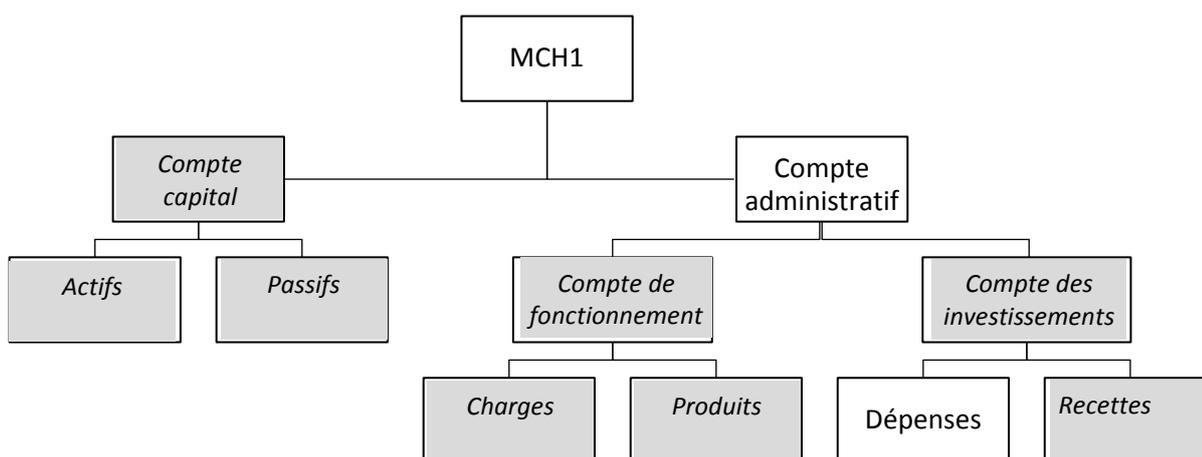
Modèle comptable harmonisé 1 (MCH1) → Tâches a1. à e1.

Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) → Tâches a2. à e2.

#### Tâches pour MCH1

a1. Présentez la structure du modèle comptable selon MCH1. Pour ce faire, insérez les termes ci-dessous dans le modèle. Vous obtiendrez ½ point par terme inséré correctement (total : 4 points).

Passifs, compte des investissements, charges, recettes, compte capital, actifs, revenu, compte de fonctionnement



8 × ½

T 4

Points  
obtenus

- b1. Le compte capital établit une distinction entre patrimoine financier et patrimoine administratif. Décrivez les contenus du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Vous obtiendrez 1 point par description correcte (total : 2 points).

Points

Patrimoine financier	<i>Comprennent la fortune qui peut être cédée sans que cela contrevienne à l'exécution des tâches de droit public</i>	1
Patrimoine administratif	<i>Comprend les éléments de la fortune utilisés directement pour l'exécution des tâches publiques</i>	1

- c1. Indiquez si les opérations comptables citées ci-dessous entrent dans le compte de fonctionnement ou dans le compte des investissements. Vous obtiendrez ½ point par réponse correcte (total : 2 points).

	Compte de fonctionnement	Compte des investissements	
Aménagement global d'une route cantonale		X	½
Salaires des membres du personnel administratif	X		½
Dépenses d'amortissement	X		½
Construction d'un nouveau bâtiment administratif		X	½

- d1. Le plan comptable des administrations publiques peut être classé selon trois types. Citez deux types de classification et décrivez leur structure. Vous obtiendrez 1 point par type de classification avec description correcte (total : 2 points).

Type de classification	Description de la structure	
<i>Classification fonctionnelle</i>	<i>Classification en fonction des domaines d'activité (par exemple sécurité publique)</i>	1
<i>Classification par nature</i>	<i>Classification par aspects économiques et sociaux, comme nature des coûts, ou par groupes de biens, comme charges du personnel, charges des biens et services, etc.</i>	1

**Autre solution**

*Classification institutionnelle*

*Classification selon les départements ou les directions*

T 6

Points  
obtenus

e1. Parmi les affirmations suivantes, marquez lesquelles sont justes et lesquelles sont fausses.  
 Vous obtiendrez ½ point par solution correcte (total : 2 points).

Points

	Juste	Faux
L'excédent de produits ou de charges provenant du compte de fonctionnement est transféré dans le compte capital.	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans le capital propre sont comptabilisés tous les éléments de la fortune d'un canton.		<input checked="" type="checkbox"/>
Le compte capital est comparable au bilan d'une entreprise privée.	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans les financements spéciaux sont comptabilisées les recettes et les dépenses prévues pour un objet précis (de domaines autofinancés, par exemple centres de distribution électrique).	<input checked="" type="checkbox"/>	

½

½

½

½

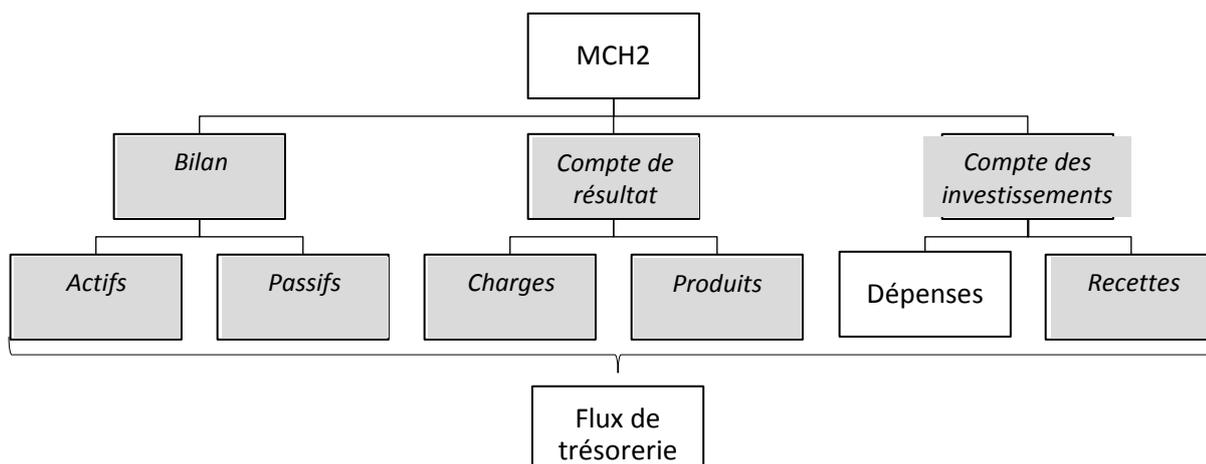
**T 2**

Points  
obtenus

**Tâches pour MCH2**

a2. Présentez la structure du modèle comptable selon MCH2. Pour ce faire, insérez les termes ci-dessous dans le modèle. Vous obtiendrez ½ point par terme inséré correctement (total : 4 points).

Passifs, compte des investissements, charges, recettes, bilan, actifs, produits, compte de résultat



Points

8 × ½

b2. Le bilan établit une distinction entre patrimoine financier et patrimoine administratif. Décrivez les contenus du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Vous obtiendrez 1 point par description correcte (total : 2 points).

Patrimoine financier	<i>Comprennent la fortune qui peut être cédée sans que cela contrevienne à l'exécution des tâches de droit public</i>	1
Patrimoine administratif	<i>Comprend les éléments de la fortune utilisés directement pour l'exécution des tâches publiques</i>	1

c2. Indiquez si les opérations comptables citées ci-dessous entrent dans le compte de résultat ou dans le compte des investissements. Vous obtiendrez ½ point par réponse correcte (total : 2 points).

	Compte de résultat	Compte des investissements
Aménagement global d'une route cantonale		X
Salaires des membres du personnel administratif	X	
Dépenses d'amortissement	X	
Construction d'un nouveau bâtiment administratif		X

4 × ½

T 8

Points obtenus

d2. Le plan comptable des administrations publiques peut être classé selon trois types. Citez deux types de classification et décrivez leur structure. Vous obtiendrez 1 point par type de classification avec description correcte (total : 2 points).

Points

Type de classification	Description de la structure
<i>Classification fonctionnelle</i>	<i>Classification en fonction des domaines d'activité (par exemple sécurité publique)</i>
<i>Classification par nature</i>	<i>Classification par aspects économiques et sociaux, comme nature des coûts, ou par groupes de biens, comme charges du personnel, charges des biens et services, etc.</i>
<b>Autre solution</b> <i>Classification institutionnelle</i>	<i>Classification selon les départements ou les directions</i>

1

1

e2. Parmi les affirmations suivantes, marquez lesquelles sont justes et lesquelles sont fausses. Vous obtiendrez ½ point par solution correcte (total : 2 points).

	Juste	Faux
Le flux de trésorerie peut présenter un cash flow négatif appelé « cash drain ».	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans le capital propre sont comptabilisés tous les éléments de la fortune d'un canton.		<input checked="" type="checkbox"/>
Le bilan est un compte dynamique, relatif à une certaine période.		<input checked="" type="checkbox"/>
Dans les financements spéciaux sont comptabilisées les recettes et les dépenses prévues pour un objet précis (de domaines autofinancés, par exemple centres de distribution électrique).	<input checked="" type="checkbox"/>	

½

½

½

½

T 4

Points  
obtenus



---

Employée de commerce CFC/Employé de commerce CFC de la branche de formation et d'examens Administration publique

Pratique professionnelle – écrit/deuxième partie/spécifique au groupe professionnel OE CI  
pour les apprenti-e-s des administrations cantonales

Série 2016/01

---

Nom/prénom  
du/de la candidat-e

Numéro de candidat-e

Arrondissement d'examen

Entreprise formatrice

---

Visas des expert-e-s pour chaque question corrigée :

8	9	10	Points obtenus (total de la partie 30 %)
/14	/4	/12	

Signature de l'expert-e 1

Signature de l'expert-e 2

## Question 8

Points

<b>Objectif évaluateur</b>	<b>1.1.3.8.1</b>	<b>L'influence de la politique sur l'administration</b>	<b>14 points</b>
----------------------------	------------------	---	------------------

### Situation de départ

Avec des ami-e-s, vous parlez de politique et de l'interaction entre politique et administration. Ce sujet amène vos ami-e-s à vous poser des questions sur la capacité d'influence des parlementaires et des citoyen-ne-s. En tant que spécialiste de l'administration, vous vous voyez en outre adresser des questions sur ce que les décisions politiques peuvent avoir comme incidences sur l'administration.

### Tâches

- a. Pour exercer une influence politique au niveau cantonal, le peuple, les parlementaires, les partis et les associations disposent de divers instruments. Complétez la liste ci-dessous avec la désignation ou la description d'instruments parlementaires et de droits civiques politiques. Vous obtiendrez ½ point par ligne complétée correctement (total : 2 points).

<b>Instrument</b>	<b>Description</b>	
	Les parlementaires proposent un projet d'acte législatif ou les grandes lignes d'un tel acte législatif	½
Motion		½
Initiative populaire		½
	Décision ultérieure des personnes ayant le droit de vote sur une décision du Parlement	½

- b. Citez deux décisions politiques au niveau communal ou au niveau cantonal et décrivez pour chacune deux conséquences sur votre entreprise formatrice. Les décisions politiques peuvent être réelles ou fictives ; elles doivent toutefois représenter un cas réaliste. Définissez pour chaque conséquence trois démarches et mesures concrètes que la décision politique entérinée par vote entraîne dans votre entreprise formatrice. Vous obtiendrez 1 point par projet de décisions politiques pertinentes au niveau communal ou au niveau cantonal, 1 point par conséquence pertinente et ½ point par démarche/mesure (total : 12 points).

Exemple 1 d'une décision politique au niveau communal ou au niveau cantonal avec conséquences sur mon entreprise formatrice ou auprès de mon office de formation, de mon département de la formation (1 point) :

---



---

1  
T 3

Points  
obtenus

Conséquences sur mon entreprise formatrice	Démarches et mesures concrètes pour mon entreprise formatrice

Points

1  
3 × ½

1  
3 × ½

Exemple 2 d'une décision politique au niveau communal ou au niveau cantonal avec conséquences sur mon entreprise formatrice (1 point) :

---



---

1

Conséquences sur mon entreprise formatrice	Démarches et mesures concrètes pour mon entreprise formatrice

1  
3 × ½

1  
3 × ½

**T 11**

Points  
obtenus

### Question 9

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.6.1	Tenue d'une base de données	4 points
---------------------	-----------	-----------------------------	----------

#### Situation de départ

Les administrations cantonales ont différents registres (bases de données) nécessaires à l'exécution de leurs tâches.

#### Tâche

Citez deux bases de données publiques qui sont tenues par le canton, ainsi que l'utilité de chacune d'elles. Vous obtiendrez 1 point par base de données correcte et 1 point par forme d'utilité pertinente (total : 4 points).

Bases de données publiques qui sont tenues par le canton	Utilité

1 + 1

1 + 1

T 4

Points  
obtenus

### Question 10

Points

Objectif évaluateur	1.1.6.1.1	Exemples du modèle comptable harmonisé	12 points
---------------------	-----------	--	-----------

#### Situation de départ

Vous travaillez au sein de l'administration des finances de l'administration cantonale. Votre supérieur-e hiérarchique vous charge de donner aux nouveaux collaborateurs/nouvelles collaboratrices des informations sur des thèmes importants du domaine des finances.

Pour les tâches a. à e. figurant ci-dessous, vous pouvez rapporter vos solutions aux modèles comptables harmonisés 1 (MCH1) ou 2 (MCH2). **Toutes les solutions des tâches a. à e. doivent se rapporter au même modèle comptable.** Vous devez donc opter pour un modèle et apporter des solutions seulement aux tâches de la partie en question.

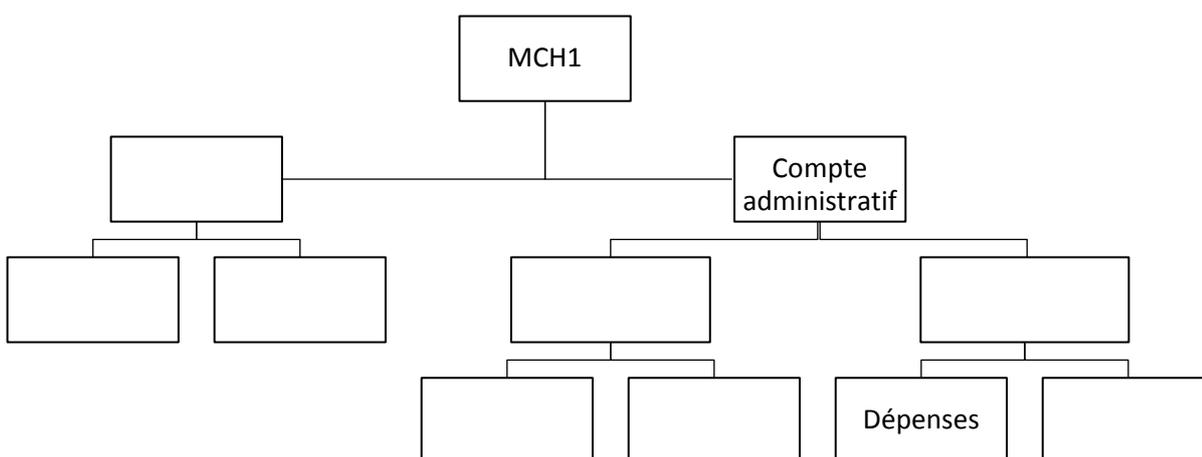
J'opte pour le modèle suivant :

- Modèle comptable harmonisé 1 (MCH1) → Tâches a1. à e1.
- Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) → Tâches a2. à e2.

#### Tâches pour MCH1

a1. Présentez la structure du modèle comptable selon MCH1. Pour ce faire, insérez les termes ci-dessous dans le modèle. Vous obtiendrez ½ point par terme inséré correctement (total : 4 points).

Passifs, compte des investissements, charges, recettes, compte capital, actifs, revenu, compte de fonctionnement



8 × ½

T 4

Points  
obtenus

- b1. Le compte capital établit une distinction entre patrimoine financier et patrimoine administratif. Décrivez les contenus du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Vous obtiendrez 1 point par description correcte (total : 2 points).

Points

Patrimoine financier	
Patrimoine administratif	

1

1

- c1. Indiquez si les opérations comptables citées ci-dessous entrent dans le compte de fonctionnement ou dans le compte des investissements. Vous obtiendrez ½ point par réponse correcte (total : 2 points).

	Compte de fonctionnement	Compte des investissements
Aménagement global d'une route cantonale		
Salaires des membres du personnel administratif		
Dépenses d'amortissement		
Construction d'un nouveau bâtiment administratif		

½

½

½

½

- d1. Le plan comptable des administrations publiques peut être classé selon trois types. Citez deux types de classification et décrivez leur structure. Vous obtiendrez 1 point par type de classification avec description correcte (total : 2 points).

Type de classification	Description de la structure

1

1

T 6

Points  
obtenus

e1. Parmi les affirmations suivantes, marquez lesquelles sont justes et lesquelles sont fausses.  
 Vous obtiendrez ½ point par solution correcte (total : 2 points).

Points

	Juste	Faux
L'excédent de produits ou de charges provenant du compte de fonctionnement est transféré dans le compte capital.		
Dans le capital propre sont comptabilisés tous les éléments de la fortune d'un canton.		
Le compte capital est comparable au bilan d'une entreprise privée.		
Dans les financements spéciaux sont comptabilisées les recettes et les dépenses prévues pour un objet précis (de domaines autofinancés, par exemple centres de distribution électrique).		

½

½

½

½

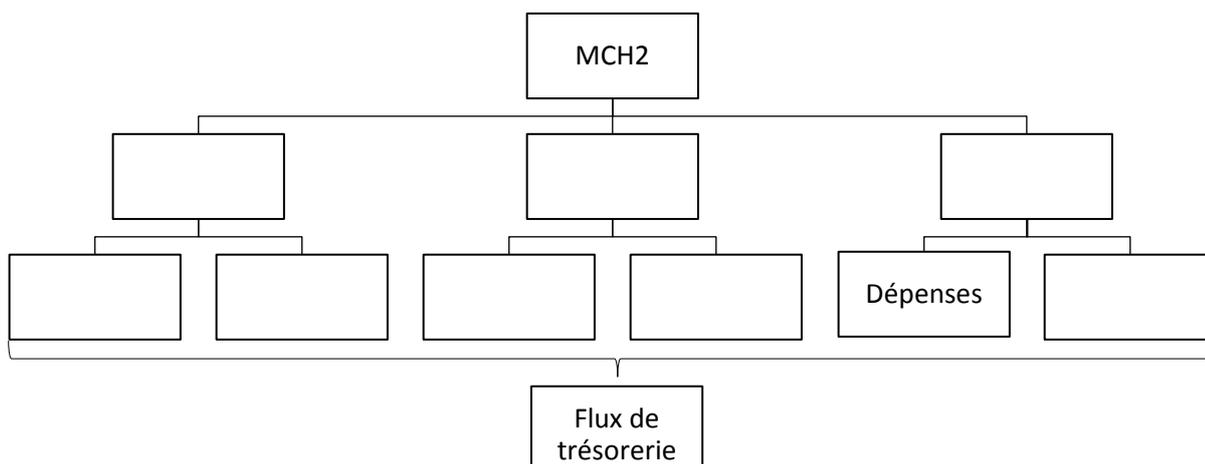
**T 2**

Points  
obtenus

**Tâches pour MCH2**

a2. Présentez la structure du modèle comptable selon MCH2. Pour ce faire, insérez les termes ci-dessous dans le modèle. Vous obtiendrez ½ point par terme inséré correctement (total : 4 points).

Passifs, compte des investissements, charges, recettes, bilan, actifs, produits, compte de résultat



Points

8 × ½

b2. Le bilan établit une distinction entre patrimoine financier et patrimoine administratif. Décrivez les contenus du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Vous obtiendrez 1 point par description correcte (total : 2 points).

Patrimoine financier	
Patrimoine administratif	

1

1

c2. Indiquez si les opérations comptables citées ci-dessous entrent dans le compte de résultat ou dans le compte des investissements. Vous obtiendrez ½ point par réponse correcte (total : 2 points).

4 × ½

	Compte de résultat	Compte des investissements
Aménagement global d'une route cantonale		
Salaires des membres du personnel administratif		
Dépenses d'amortissement		
Construction d'un nouveau bâtiment administratif		

T 8

Points obtenus

d2. Le plan comptable des administrations publiques peut être classé selon trois types. Citez deux types de classification et décrivez leur structure. Vous obtiendrez 1 point par type de classification avec description correcte (total : 2 points).

Points

Type de classification	Description de la structure

1

1

e2. Parmi les affirmations suivantes, marquez lesquelles sont justes et lesquelles sont fausses. Vous obtiendrez ½ point par solution correcte (total : 2 points).

	Juste	Faux
Le flux de trésorerie peut présenter un cash flow négatif appelé « cash drain ».		
Dans le capital propre sont comptabilisés tous les éléments de la fortune d'un canton.		
Le bilan est un compte dynamique, relatif à une certaine période.		
Dans les financements spéciaux sont comptabilisées les recettes et les dépenses prévues pour un objet précis (de domaines autofinancés, par exemple centres de distribution électrique).		

½

½

½

½

T 4

Points  
obtenus